Un de vos proches est adulte, en situation de handicap et ne peut pas vivre seul du fait de son état physique, cognitif ou psychique.
Les solutions qui s'offrent à lui se limitent actuellement au maintien à domicile, et il le vit comme une source d'isolement et d'exclusion sociale ;
Vous êtes parent ou proche et vous recherchez une solution alternative pérenne qui vous rassure sur son projet d'adulte en devenir ;
L'hébergement en institution est synonyme pour lui de dilution de son projet de vie ;
Ou plus simplement, il a attendu une place en établissement spécialisé et vous souhaitez une alternative qui lui offre une solution collective à dimension humaine ?

HandiverCité est un habitat dans la cité,

Il s'agit d'une colocation pour des personnes handicapées qui souhaitent choisir leur habitat et leur projet de vie avec un projet social et des services essentiels associés au logement : espace de vie partagé, accompagnement au quotidien, surveillance de nuit etc.

HandiverCité propose de vivre entouré d'un voisinage « ordinaire » et d'affirmer une indépendance plus forte tout en bénéficiant de la pair-aidance et de l'entraide que constitue le collectif d'un habitat inclusif.
Les locataires décident de vivre ensemble selon des principes communs tels que la solidarité, la mixité sociale, le partage d'espaces et de ressources.
Le projet est respectueux des droits des personnes, il promeut leur autodétermination.

Vous êtes parent ou proche, professionnel, et vous souhaitez être informés de l'avancée de nos projets, manifester votre soutien et nous aider à construire ces solutions d'avenir, rejoignez-nous :
www.autisme06.org

Les avantages d'**un habitat HandiverCité** :

- Il s'appuie sur les dispositifs de réglementation du logement social, et s'adresse donc aussi aux personnes avec des revenus modestes.
- Il permet à chaque habitant d'être locataire avec un bail à son nom, il est donc chez lui.
- Il est porté par une équipe de parents experts et professionnels : directeur d'établissements, d'EHPAD, d'association, de services mutualistes, de services à la personne, dirigeants d'entreprises, le conseil d'administration et les bénévoles ont une expérience solide.
- L'équipe qui l'anime met en œuvre les projets de vie et respecte les liens sociaux des locataires, elle assure une prise en charge constante, selon les besoins.
- Le modèle de financement et les partenariats sont destinés à organiser un suivi par des personnes formées et encadrées par « un-e maitre-sse de maison », qui assurent un - L'environnement est adapté et sécurisé, il garantit inclusion sociale et vie autonome par la proximité et l'accessibilité d'équipements publics, associatifs, culturels, sportifs, médicaux, de commerces, qui favorisent la participation à la vie de la cité et le rôle social des co-locataires.
- La pluralité des personnes accueillies permet de créer une dynamique vertueuse pour que chaque locataire améliore son autonomie et progresse dans ses habilités sociales, de communication, et développe ses centres d'intérêt.

Un financement pérenne

Les jeunes touchent l'AAH à vie + l'APL : loyer en PLS + repas + activités = reste à vivre suffisant (au moins 350 euros).

Les jeunes sont locataires de leur espace individuel, le dispositif est de droit commun, non soumis aux règles des Établissements Sanitaires et Médicaux Sociaux. Le bailleur équilibre son projet avec les autres logements sociaux qu'il gère sur le même site.

La mise en commun des PCH (au moins 183H par personne) finance l'équipe dédiée. La taille critique pour avoir une équipe H24 avec la gestion des congés et des absences sans déstabiliser le fonctionnement de la maison est 6 locataires.

Des partenaires locaux et nationaux en capacité de nous aider à porter le projet

Partenaires bailleurs sociaux, promoteurs, élus et équipes administratives, nous les remercions pour leur soutien :

Ce que nous proposons à votre proche :

- un accompagnement en amont pour qu'il bénéficie d'un plan de compensation du handicap adapté à ses difficultés et des droits lui permettant d'accéder au dispositif,

- un habitat pour vivre de façon collective à une échelle raisonnable et individualiser son accompagnement, pour un projet de vie à son rythme, équilibrant pour lui,

- une équipe d'experts et d'accompagnants formés, en capacité de canaliser et réduire les troubles du comportement le cas échéant,

- une prise en charge constante lui permettant de s'occuper de son quotidien : faire sa lessive, faire les courses, préparer le repas…

- la possibilité d'accéder à une vie sociale riche et de trouver de multiples opportunités d'activités en rapport avec ses capacités grâce à la localisation du projet

Créée en 2005, l'association a hérité du militantisme historique des Alpes Maritimes en prenant le relais d'Autisme Méditerranée. Elle a été particulièrement présente pour diffuser les bonnes pratiques d'interventions, au moment de la création de la MDPH et dans l'accompagnement des familles.

Aujourd'hui, toujours partenaire d'Autisme France, elle est animée par des personnes issues de la société civile, et a décidé de centrer ses efforts sur l'émergence de solutions d'habitat pour de jeunes adultes handicapés.

Derrière son engagement collectif et son attachement aux principes de dignité et de progrès de la personne autiste, les valeurs de l'association restent la coopération avec les professionnels, les instances décisionnaires, les financeurs et l'écoute des familles

Public : jeunes adultes autistes / cérébrolésés / autres formes de handicap sévère (+ de 80% invalidité, sans capacité de travailler)
- maintenus en établissement ou au domicile de leurs parents en attente de solution pour leur projet de vie adulte,
- sans place en institution ou ne souhaitant pas rentrer en institution

L'habitat inclusif pour 6 jeunes :

Un plateau de 400 m², 200 m² de chambres avec salle d'eau + 200m² d'espaces à vivre communs (salon / salle à manger / cuisine ouverte – espace repos – buanderie – bureau professionnel), idéalement sur 1 seul niveau. En R0 ou en R+1 avec grande terrasse/ jardin d'au moins 20m² (espace extérieur suffisant pour installer quelques activités, ombragé pour respecter la fragilité sensorielle des habitants, sécurisé pour préserver leur vulnérabilité).

Soit dans des bâtiments neufs ou anciens, soit dans le cadre d'opérations de promotion immobilière (VEFA possible), tout montage pouvant être étudié y compris en intermédiation locative.

Situé à moins de 300m d'un centre-ville pour :
- multiplier les opportunités d'apprentissage individuel, d'activités collectives et de reconnaissance par un entourage
- permettre au voisinage de rencontrer les jeunes chez eux, de les aider (bénévoles proposant des activités) ou aux jeunes de sortir aider les autres
- pas ou peu de frais de transport à gérer, sécurisant pour les sorties, évitant l'usage systématique du véhicule pour les activités inclusives, idéalement en zone piétonne.
- le tissu local culturel commercial associatif industriel, les manifestations organisées dans la ville
- le suivi médical en libéral
- la coopération avec des associations existantes, œuvrant à l'insertion sociale et l'inclusion

HandiverCité

Habitat inclusif pour personnes porteuses d'un handicap et non autonomes

L'inclusion par le Cohabitat
L'autonomie par la Diversité

Un projet à impact social

Maison des associations et des sports, 51 avenue des alliés – 06140 Vence
Tel 0695698159 associationautisme06@gmail.com
www.autisme06.org
Association Loi 1901 RNA : W061007035 JOAF du 06/05/2005
Siret : 494 153 067 00025 APE 8899B